



Le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait les ablutions majeures avec l'équivalent de quatre à cinq fois l'anse des deux mains accolées, et faisait ses ablutions mineures avec une fois l'anse des deux mains accolées.

Anas (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait les ablutions majeures avec l'équivalent de quatre à cinq fois l'anse des deux mains accolées, et faisait ses ablutions mineures avec une fois l'anse des deux mains accolées.

»

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Anas (qu'Allah l'agrée) relate que « le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait les ablutions majeures avec l'équivalent d'un Şâ' [unité de mesure qui équivaut à quatre fois l'anse de deux mains accolées à jusqu'à cinq fois l'anse des deux mains accolées...] » : cela veut dire qu'il était économe avec l'eau, lorsqu'il se purifiait. Il utilisait le plus souvent un Şâ', et pouvait, selon les besoins, aller jusqu'à cinq fois. Lorsqu'Anas dit : « et faisait ses ablutions avec une fois l'anse de deux mains accolées. » cela équivaut à environ 628 ml (ou 650g).

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8387>

